FORMATION INITIALE SST

(Devenir Sauveteur Secouriste du Travail)

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

- 1- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 2- Protéger de façon adaptée
- 3- Examiner la victime
- 4- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 5- Secourir la victime de manière appropriée
- 6- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 8- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistrales
- Exposés et outils pratiques
- Jeux de rôle, études de cas

MOYENS PEDAGOGIQUES

Supports pédagogiques papier (éditeur spécialisé) - Écran interactif - Paperboard - Mannequins (adulte, enfant, nourrisson) Défibrillateur (DEA) Wifi

MODALITES EVALUATIONS

- Évaluations continues
- Évaluation du formateur en fin de stage (savoir et savoir-faire du stagiaire par questionnement oral et reformulations)
- Évaluations selon la grille de certification du SST de l'INRS

VALIDATION DE FORMATION

Obtention d'une attestation de stage et d'un Certificat SST

EQUIVALENCE

Un acteur de la prévention SST est un secouriste PSC1

TAUX DE REUSSITE 2023 : 100 %

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Salariés d'entreprise.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 personnes

DUREE

14h sur 2 journées de 7h En présentiel

MODALITE et DELAIS D'INSCRIPTION

Inscription validée après signature de la convention. Le délai est de 15 jours.

LIEU DE FORMATION

En nos locaux de Saint Maximin la sainte baume ou dans les locaux de l'entreprise.

DATES

Calendrier sur demande.

SUITE DE PARCOURS

Maintien des compétences (MAC SST)

- Formation de 7 heures tous les 24 mois

FORMATEUR

Formateur certifié INRS.

ACCESSIBILITE HANDICAPE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour l'étude de votre besoin.

CONTACT

Céline RAMEL 09.75.28.36.64 contact@bencli.fr

PGR_SSTINI_02/2024_V1

ORGANISATION DE LA FORMATION

<u>lére demi -journée:</u>

- Présentation de la formation et de son organisation
- Le sauveteur secouriste du travail
- Les notions de base en prévention des risques professionnels
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise ou l'établissement

2éme demi-journée:

Les actions:

- Protéger
- Examiner
- Faire alerter /alerte
- Secourir

3éme demi-journée:

Les actions « secourir » (suite)

4éme demi-journée:

- Les actions « secourir » (suite et fin)
- <u>Épreuves certificative 1 (compétences 2, 3, 4 et 5)</u>

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur. Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants :

o 1 victime / 1 lésion ; 1 ou plusieurs dangers persistants ; 1 ou plusieurs témoins ; des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

- <u>Épreuve certificative n°2 (compétences 1, 6, 7 et 8)</u>

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Le certificat est obtenu dès lors <u>que l'ensemble des 8 compétences sont acquises</u> selon les critères de la grille de certification INRS.

Bilan de la formation

<u>Cette organisation est donnée à titre indicatif, il est possible de proposer une autre organisation dans la mesure où la stratégie pédagogique est cohérente et justifiée.</u>